

**RÉPONSE DU GOUVERNEMENT A LA QUESTION ÉCRITE DE M. JEAN-PIERRE KOHLER, DÉPUTÉ (CS-POP ET VERTS), INTITULÉE "VOYAGE AU KOSOVO" (N° 2622)**

Le Gouvernement répond comme suit à la question écrite No 2622 :

1. *Qui a assumé les charges du déplacement et du séjour au Kosovo des trois personnalités jurassiennes ?*

La République et Canton du Jura a pris en charge les coûts du déplacement Bâle-Pristina par easyJet. Les frais de séjour sur place ont été pris en charge par l'hôte.

2. *Les présences de Monsieur le Ministre Philippe Receveur et de Madame Nicole Bart, déléguée cantonale à l'intégration des étrangers, avaient-elles un caractère officiel, décidé par le Gouvernement ?*

Lors d'une visite à la Diaspora kosovare en Suisse ce printemps, M. Behgjet Pacolli, Vice-premier ministre et ancien Président de la République du Kosovo –qui est aussi de nationalité suisse- a été officiellement reçu par les autorités cantonales jurassiennes. La délégation formée par le Gouvernement était composée de MM. Michel Probst, ministre de l'Economie et de la Coopération et Président du Gouvernement et Philippe Receveur, ministre de l'Environnement et de l'Équipement, également président de la délégation suisse au Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe ainsi que de Mme Nicole Bart déléguée à l'intégration. Plus tard, sur invitation du Vice-premier ministre, ces mêmes personnes ont constitué la délégation officielle jurassienne pour Pristina avec l'aval du Gouvernement.

3. *En cas de réponse positive à la question précédente, le Ministre de l'Environnement et de l'Équipement a-t-il été désigné par le Gouvernement en raison d'un empêchement du Ministre de l'Economie et de la Coopération (dont dépend le Bureau de l'intégration des étrangers) de se rendre au Kosovo à cette période ?*

Le président du Gouvernement conduisant une mission économique jurassienne en Corée du Sud à la même période, il n'a pu faire le déplacement du Kosovo.

4. *Il est fait mention de l'élaboration d'un rapport sur ce déplacement. Ce rapport sera-t-il public ?*
- Différentes notes de réunions et appréciations individuelles ont été portées à la connaissance du Gouvernement sans toutefois constituer un rapport. Il n'est pas prévu de communication publique sur le contenu de ces notes personnelles des participants qui ne feront pas l'objet d'un rapport formel à destination du public.

5. *Des projets du Bureau de l'intégration des étrangers pourraient-ils découler de ce voyage ? Ce déplacement de responsables cantonaux trouve-t-il une justification dans les Directives relatives aux aides financières allouées par le Bureau de l'intégration des étrangers (BI) pour des projets d'intégration financés par le Canton du Jura. ([www.jura.ch/Htdocs/Files/v/10762.pdf](http://www.jura.ch/Htdocs/Files/v/10762.pdf)) ?*

Étant donné que la visite répondait à une invitation, elle ne s'insère pas dans le cadre des Directives évoquées par l'auteur de la question.

6. *L'article du QJ semble présenter la communauté kosovare comme étant plus mal accueillie dans le Jura que d'autres communautés étrangères. Ce fait est-il confirmé par le Gouvernement ?*

Le Gouvernement n'a pas de commentaire à apporter sur l'article de presse évoqué par l'auteur de la question. Les autorités jurassiennes agissent à différents niveaux pour assurer la meilleure intégration des populations migrantes dans notre Canton et ce, quelle que soit leur origine.

7. *Les problèmes de chômage et de corruption vécus au Kosovo sont des réalités dans d'autres pays dont des ressortissants sont installés dans le Jura. Le Gouvernement envisage-t-il de répondre favorablement à d'autres invitations qui lui parviendront pour envoyer une délégation dans les pays concernés, ou les contacts avec le Kosovo représentent-ils une priorité par rapport à d'autres pays ?*

Les ressortissants kosovars forment une importante communauté étrangère installée relativement récemment dans le Canton du Jura et d'une manière générale très liée à la Suisse qui accueille la deuxième plus importante Diaspora kosovare au monde après l'Allemagne. Rappelons que notre pays a été l'un des tous premiers à reconnaître l'indépendance de la République du Kosovo. Le Gouvernement n'envisage pas d'étendre ou de systématiser de telles démarches découlant de la spécificité de cette situation.

8. *En cas de réponse positive à la deuxième question, le Gouvernement entend-il porter au budget un montant pour financer d'autres déplacements du même type ?*

De tels déplacements étant par la force de choses imprévisibles, le Gouvernement ne prévoit pas d'inscrire au budget un quelconque montant pour d'autres déplacements du même type.

Delémont, le 14 janvier 2014

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA  
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Certifié conforme  
le Chancelier

  
Jean-Christophe Kübler